

Cursus de formation

Formation initiale

Formation commune de base (FCB) - 15 h

Dirigeant / animateur / accompagnant sportif

Connaissance FFRS, sécurité, Sport Senior Santé®, cursus de formation

5 séances de participation à l'animation
(mises en situation) en club

10 h de participation à l'animation
(mises en situation) en club

Module 1 (M1)*

25 h

Techniques d'animation des APS

Formation accompagnant sportif *- 25 h

Techniques d'animation des activités
de proximité

OBTENTION DU BREVET ***
ACCOMPAGNANT SPORTIF

Animateur stagiaire

20 h de mises en situation en club

INSTRUCTEUR FÉDÉRAL

105 h

3 stages (35 h) de formation :
appropriation des contenus
de formation, méthodes
pédagogiques,
rôle de l'instructeur
+ participation à l'encadrement
de stages FCB, M1, M2

Module 2 (M2) - 14 à 50 h **

Approfondissement des techniques
d'animation spécifiques à l'activité

OBTENTION DU BREVET ***
ANIMATEUR FÉDÉRAL

* Sous réserve d'avoir les prérequis techniques
** Selon les disciplines
*** Sous réserve d'avoir le PSC1 en cours
de validité

Formation continue

Animateur – Accompagnant sportif

De 7 h à 21 h

Rappels sécuritaires / Perfectionnement technique / Développement des compétences